

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 10

Séance du 25 septembre 2024  
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du  
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 19/09/2024  
Date de transmission : 01/10/2024  
Date de mise en ligne : 02/10/2024

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 22<sup>xème</sup> QUESTION

### Mobilités - Projet de remplacement des bornes billettiques aux stations du Tram à Saint-Louis

(DELIBERATION 2024-145)

La BVB, exploitant du réseau de tram à Bâle-Ville prévoit de remplacer la totalité de son parc de bornes billettiques, aujourd'hui obsolètes et non remplaçables en cas de panne.

Ce projet suisse implique également de remplacer les bornes installées en Allemagne ainsi que les 5 bornes billettiques installées aux stations de Tram du côté français :

- 1 borne en gare de Saint-Louis
- 2 bornes à l'arrêt Soleil (1 de chaque côté)
- 1 borne à l'arrêt Place Mermoz
- 1 borne à l'arrêt Saint-Exupéry

Dans la mesure où ces bornes seront installées et utilisées sur l'espace français, cela implique qu'elles soient achetées directement par Saint-Louis Agglomération pour se retrouver dans l'inventaire de la collectivité et non celui de BVB.

Un contrat cadre, incluant les différents partenaires impliqués par l'achat de ces bornes, sera rédigé à la fin de l'année 2024. L'ensemble des partenaires devront s'accorder pour lancer cette commande groupée, BVB restant le mandataire pour la consultation.

Dans un second temps, une convention bilatérale BVB/Saint-Louis Agglomération sera nécessaire pour régler les questions relatives à l'installation du matériel, sa maintenance et son entretien ainsi que les tarifs et les coûts afférents à ces prestations.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président ou son représentant à adhérer à ce groupement de commande coordonné par la BVB en vue de la fourniture d'équipement billettique.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

